



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du lundi 27 septembre 2021
Plateforme TEAMS ◆ 19 h 30

Sont présents :

Parents : Caroline Boutin, Chantal Ridorossi, Marjolaine Pelletier, Nathalie Dionne, Sylvie Lavertu, Mélissa Bossé, Annick Mercier;

Communauté :

Directions : Annie Chénard et Sandra Bélanger

Enseignants : Martine Lavoie, Marie-Ève Laplante

Personnel de soutien : Geneviève Plourde

Personnel professionnel : Édith Dumont

Sont absents : -

1. Mot de bienvenue, présences et vérification du quorum;
Mme Annie Chénard, directrice de l'école, ouvre la séance virtuelle sur Teams vers 19h30 après avoir constaté que la totalité des membres sont présents en ligne et qu'il y a quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
L'ordre du jour a été préalablement envoyé aux membres. On propose d'ajouter le plan de lutte de l'école au point 7.2.2.7. Martine Lavoie propose l'adoption de l'ordre du jour, elle est secondée par Marjolaine Pelletier.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 juin;
Les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2021 avant la tenue de la présente réunion et sont donc dispensés d'en faire la lecture.
Sur proposition de Mme Marjolaine Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal tel que déposé.
4. Suivi au procès-verbal;
Aucun suivi.
5. Correspondance :
 - 5.1. CCSÉHDAA : Rapport annuel 20-21, ODJ de la réunion du 15 septembre 2021;
Les documents ont été acheminés préalablement pour que les membres puissent en faire la lecture.
Nous sommes donc dispensés de le faire.
6. Les travaux du conseil ;
 - 6.1. Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement;
Annie Chénard explique les fonctions et pouvoirs du CÉ. Les 2 nouveaux membres se verront envoyer les liens pour visionner les petites capsules en lien avec le CÉ. Ils devront compléter le document en ce sens. Le CÉ compte 5 parents. 3 d'entre eux termineront cette année leur mandat de 2 ans; Marjolaine Pelletier, Caroline Boutin et Chantal Ridorossi. 2 nouveaux parents doivent être élus cette année.

6.2. Voici les résultats de l'élection des officiers :

- Présidence : Caroline Boutin, parent
- Vice-Présidence : Maryse Pelletier, parent
- Nouveaux parents avec mandat de 2 ans : Nathalie Dionne et Mélissa Bossé
- Trésorerie : Marjolaine Pelletier
- Secrétariat : Julie Gagné, secrétaire d'école
- Membre de la communauté : on propose Mme Céline Langlais. LA VP propose de la contacter. À suivre.
- Comité de parent : personne ne veut/peut s'engager pour le moment. Certains parents se proposent de façon sporadique. C'est le temps pour y assister qui manque.

6.3. Dénonciation d'intérêts;

Les feuilles ont été envoyées via l'enfant des membres, complétées et retournées à l'école.

6.4. Calendrier des rencontres (projet);

On propose de garder l'heure de la rencontre à 19h30 et les dates suivantes ont été approuvées :

- Lundi 27 septembre 21 (virtuelle)
- Lundi 8 novembre 21 (présentielle)
- Lundi 21 février 22 (à déterminer)
- Lundi 16 mai 22 (à déterminer)
- Lundi 6 juin 22 (à déterminer)

6.5. Nouveaux membres capsules vidéo ;

Nathalie Dionne et Mélissa Bossé recevront le lien pour visualiser les vidéos obligatoires pour les nouveaux membres du CÉ. Un document sera à remplir et à retourner une fois les visionnements faits.

6.6. Dépôt du projet et adoption des règles de régie interne 2021-2022;

Le document est présenté par Annie Chénard. Au point 7, l'heure du début des réunions a été changée pour 19h30. Au point 9.8, une précision sur la confidentialité a été ajoutée sur le rôle des observateurs. Marjolaine Pelletier propose l'adoption des règles de régie interne 21-22 incluant les nouveaux éléments précédemment mentionnés et Geneviève Plourde seconde.

6.7. Nomination d'un représentant au comité de parents;

Malgré les nombreuses propositions, personne ne semble capable de se présenter aux rencontres du comité de parents. Nos membres sont déjà grandement impliqués, et ce, plusieurs soirs par semaine. Nous ne sommes donc pas en mesure de nommer un représentant pour Chanoine-Beaudet. Nous allons vérifier avec le CSS les options possibles dans un cas comme le nôtre.

7. Rapport de reddition de comptes ;

7.1. Rapport de la présidence

Aucun rapport

7.2. Rapport de la direction d'école

7.2.1. Point pour adoption

7.2.1.1. Entente avec l'entreprise Mon Choix

La directrice Annie Chénard annonce qu'elle fera sortir Martine Lavoie de la réunion le temps que l'adoption du point se fasse. Cette dernière est en conflit d'intérêts avec le sujet discuté.

Il s'agit d'une entente de partenariat avec l'entreprise Mon Choix de Saint-Pascal. Le montant forfaitaire proposé est d'au plus 6 500.00\$ pour l'année 21-22. Par exemple, le groupe FPT utilise +/- 4 000.00\$ par année (4.75\$/heure/élève). On croit que le montant

proposé comblera les besoins de l'école pour l'année en cours. Le service offert par l'entreprise est très apprécié. Il permet entre autres aux jeunes de vivre une situation d'emploi dans un cadre supervisé ou de se racheter pour des gestes inappropriés posés à l'école. Le montant des années passées atteignait 5 500.00\$.

L'entente semble faire l'unanimité par les membres.

Maryse Pelletier propose l'adoption de cette entente avec les Ateliers Mon Choix pour 21-22 et Marie-Ève Laplante la seconde.

Martine Lavoie est réadmise dans la réunion.

7.2.2. Points pour approbation

7.2.2.1. Dérangements pédagogiques;

Photos des finissants le 22 octobre

Sortie aux pommes CAF

Sortie Pointe-au-Père (Rimouski-sous-marin)

Visite des Cégeps pour le sec 5 à RDL et La Pocatière (28-29 oct)

18 novembre Coup de foudre à l'école pour études postsecondaire

Sorties liées aux concentrations : Les périodes de concentration sont de retour à la p4 les mardis pm. Certaines activités nécessitent un déplacement par exemple la course ou les sorties en plein air. Il se peut que l'après-midi entier soit impacté si par exemple on décidait d'offrir aux jeunes 2 périodes de plein air au lieu d'une seule.

Mélissa Bossé propose l'approbation de ces dérangements pédagogiques et Caroline Boutin seconde.

7.2.2.2 Immersion;

Le volet aura lieu cette année. Cinq semaines consécutives en commençant par le sec 3. Il faudra déterminer si ça commencera avant ou après la relâche. Ce sera à déterminer dans les prochaines semaines. Ensuite le sec 2 et finalement le sec 1 qui se conclura en juin. Pour ce qui est des voyages en lien avec l'immersion anglaise, on ne le sait pas encore. Il faudra voir avec la situation sanitaire qui prévaudra à ce moment-là.

7.2.2.3. Concentrations;

230 jeunes ont choisi une concentration pour les mardis à la p4. Multisport, cuisine, danse, équitation, taekwondo ou course, les jeunes pouvaient choisir entre une douzaine d'activités. Certains élèves seront en classe d'étude pour recevoir de l'aide ou simplement lire et étudier.

7.2.2.4. Moyens de financement album/campagne/école;

Comité de l'Album de finissants, Joëlle Rioux D'Astous est en charge. Elle propose de vendre les produits de la Fée gourmande, chocolaterie. Tous les profits iront pour l'album des finissants.

7.2.2.5. Sorties sur les heures de cours (rayon de 1 km);

Certains enseignants font le défi Pierre-Lavoie et sortiront de façon aléatoire à l'extérieur pour marcher avec les élèves. Les élèves du CAF font également des petites sorties pour aller marcher pendant les heures de cours.

7.2.2.6. Modification au code de vie;

Nous avons réévalué la situation et permettons désormais le sac à dos aux élèves. Avec l'ordinateur portable et les nombreux cahiers que les jeunes ont à apporter en classe, cette décision prend tout son sens.

7.2.2.7. Plan de lutte;

Annie Chénard explique les modifications apportées. Avec les bulles classes, certains enjeux étaient moins préoccupants que ce que nous vivons cette année. Nous souhaitons pour 21-22, impliquer les jeunes via le gouvernement étudiant. Ils pourront ainsi parler de ce qui les préoccupe et se faire porte-parole des demandes des autres élèves. Une bonne façon de prendre le pouls de l'école. Les élections auront lieu dans les prochaines semaines.

Sur le portail de Mozaïk, le module *As-tu besoin d'en parler?* Sera mise à votre disposition.

Marjolaine Pelletier propose l'approbation des points 7.2.2.2 à 7.2.2.7 et Caroline Boutin seconde.

7.2.3. Points pour informations;

7.2.3.1. 1^{ère} communication le 19 novembre et remise des bulletins le 27 janvier 2022.

Nous saurons au prochain CÉ si les rencontres de parents pourront avoir lieu en personne selon la situation sanitaire. Les notes du premier bulletin compteront pour 40% de la note finale et le 2^e et dernier bulletin pour 60%. Certains examens du ministère compteront pour 10 à 20% de la note finale. Les précisions suivront.

7.2.3.2. Service de boîte à lunch;

Ozab café proposera des menus de boîte à lunch. Les détails suivront, mais il était ici question de commander sur leur site internet la veille pour le lendemain.

7.3. Rapport de la trésorière;

7.3.1. Procédure de fonctionnement;

Chaque année, le CÉ a droit à un montant qui lui est alloué pour son fonctionnement ou pour des frais ou achats que le conseil décidera d'engager. Pour les déplacements (km) ou frais de gardiennage, les montants sont déjà établis et mentionnés dans les règles de régie interne. Julie Gagné, secrétaire d'école, a validé auprès de l'agente de bureau de l'école et la somme résiduelle au compte pour le CÉ est de 1350\$.

7.3.2. Formulaire de demande de remboursement;

Ils seront disponibles en format papier lors des réunions en présentiel. Les remboursements se feront à la fin du mois ou selon la procédure en place.

8. Affaires nouvelles;

8.1. Information des représentants du personnel enseignant;

Martine Lavoie prend la parole et nous dit qu'elle était heureuse de revoir les parents et de constater des corridors pleins d'élèves. Certains étaient anxieux, mais après quelques ajustements, c'est rentré dans l'ordre. Les parents peuvent nous appeler et les problèmes sont vite réglés. L'accessibilité aux enseignants demeure la clé.

Marie-Ève Laplante nous dit que c'est la période où on apprend à se connaître et que cette année ne fait pas exception. Ça se passe plutôt bien.

8.2. Information des représentants du personnel professionnel;

Notre nouvelle psychoéducatrice Édith Dumont prend la parole pour se présenter. Elle est nouvellement arrivée à CB. Elle possède déjà plusieurs années d'expérience. Elle a auparavant travaillé dans plusieurs écoles simultanément. Il n'y a pas de psychologue en poste pour le moment. Joël Ross anciennement à ce poste, a pris sa retraite cet été. Edith nous dit qu'elle est bien occupée à faire des

rencontres et des suivis. Le travail conjoint avec les TES aide grandement à aider les jeunes. Elle constate que les élèves veulent recevoir de l'aide et la demande.

8.3. Information des représentants du personnel de soutien;

Geneviève Plourde, secrétaire, prend la parole. Elle se présente auprès du CÉ pour ceux qui ne la connaissent pas. Elle nous dit que l'école à nouveau vivante et que c'est formidable d'entendre le brouhaha entre les cours! C'est l'année des 10 ans de l'entrepreneuriat et les activités devraient être nombreuses.

8.4. Rapport aux membres parents de la représentante au comité de parents;

Maryse Pelletier nous rappelle l'enjeu de l'an passé (20-21) sur le transport scolaire à l'heure du midi pour accommoder les dineurs de même que la mise en place de la nouvelle structure que sont les centres de service scolaires.

8.5. Information du comité social;

Aucune information

9. Période de questions du public et varia;

Aucune question

10. Sujets à discuter à la prochaine rencontre;

Aucun sujet n'est proposé

11. Levée de la séance

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Maryse Pelletier propose la levée de l'assemblée à 21h45 et Geneviève Plourde la seconde.